

La ministre de l'Autonomie veut privilégier l'habitat intermédiaire : l'AD-PA est très favorable

L'AD-PA ne peut que soutenir les annonces de Charlotte Parmentier-Lecoq pour promouvoir l'habitat intermédiaire, habitat inclusif, domicile partagé, résidence autonomie, résidence service senior...

L'AD-PA soutient l'idée que les personnes âgées doivent être considérées comme des citoyens à part entière et bénéficier des mêmes droits que tous les Français y compris le droit à l'habitat.

Dans ce sens, l'association a fait depuis longtemps des propositions de transformation des établissements pour personnes âgées qui le souhaitent en résidences service seniors donc en véritables domiciles.

L'AD-PA pense donc indispensable d'ajouter cet objectif à la perspective de la Ministre.

En effet, aujourd'hui à peu près 500 000 personnes âgées vivent dans ces établissements classiques et si l'on en transforme la moitié, c'est très rapidement 250 000 places d'habitat intermédiaire qui seront ainsi créés.

Les établissements classiques pour personnes âgées doivent se transformer pour devenir des alternatives au modèle institutionnel dans lequel ils sont aujourd'hui enfermés et qui est de plus en plus rejeté par les personnes âgées, les familles et les professionnels.



Pierre ROUX
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Eric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez l'AD-PA sur LinkedIn : linkedin.com/company/ad-pa/